

Réunion de travail du groupe élargi de documentation, en présence de M. Level Mardi 30 juin 2015 - Lycée Edouard Branly

Groupe de travail composé des référents en documentation et des correspondants de bassin, des correspondants académiques, des formateurs de l'ESPE, de l'IANTE.

BILAN DES REUNIONS DE BASSIN

Les comptes-rendus sont disponibles à cette adresse : Rubrique Formation / Formation continue / Réunions de Bassin : <http://cdi.ac-amiens.fr/spip.php?rubrique99>

Bassin Sud Aisne

2 réunions de bassin :

- référentiel commun info-documentation par bassin de recrutement nouveaux outils numériques libres et participatifs (Jacquot)
- actions autour de la lecture, l'écriture politique documentaire

= 2 nouveaux correspondants de bassin l'an prochain :

- Françoise Le Goc, Lycée Polyvalent La Fontaine à Château-Thierry
- Amandine Girard, Lycée européen à Villers Cotterêt

Bassin Saint-Quentin Chauny

1 réunion de bassin

- culture scientifique, travailler avec les collègues de sciences, valoriser le fonds documentaire

Bassin Laon Hirson

1 réunion

- les outils numériques (tablettes, livres audio)

Bassin Oise centrale

1 réunion de bassin

- présentation de BD et mangas par la librairie de Creil semaine de la presse et liberté d'expression

= 2 nouveaux correspondants de bassin l'an prochain :

- Patricia Coutard, Lycée Malraux à Montataire
- Anne Gaëlle Perez, Lycée Malraux à Montataire

Bassin Oise occidentale

1 réunion

- politique documentaire et 3C (gestion des ressources, accès aux ressources et formation aux ressources)

Bassin Oise orientale

2 réunions de bassin

- liaisons inter cycle
- ressources numériques (état des lieux, usages, nouveaux outils nomades) évolution du métier et problèmes d'outils et des usages par les élèves

= 2 nouveaux correspondants de bassin l'an prochain

- Laurie Chayres, collègue A. Didelet d' Estrées Saint-Denis
- Isabelle Papon, Lycée professionnel R. Desnos à Crépy-en-Valois

Bassin Santerre Somme

1 réunion de bassin

- action collège lycée : création d'une malle « jouer avec les sciences » les organismes qui fournissent des expositions

Bassin Picardie maritime

2 réunions

- accompagnement des élèves DYS
formation à l'orientation
- ressources numériques utilisées par les documentalistes
HDA

Bassin d'Amiens

1 réunion

- liaisons inter-établissement avec des projets concrets

BILAN DES CORRESPONDANTS ACADEMIQUES

Il existe 3 listes académiques, modérées par les correspondants académiques :

- **liste.ref-doc@ac-amiens.fr**
Abonnés : **33**
Modérateurs : Karine Combaud et Sylvain Leroy
Il s'agit de la liste des référents académiques en documentation, qui font partie du groupe de travail académique élargi.
- **liste.documentalistes02@ac-amiens.fr**
Abonnés : **110**
Modérateurs : Karine Combaud, Sylvain Leroy, Pierre Level
Il s'agit d'une liste créée en septembre 2014 à la demande de Mme Aubry, pour permettre les échanges entre documentalistes dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel ENT et du développement du numérique dans les collèges.
- **liste.documentalistes@ac-amiens.fr**
Abonnés : **683**
Modérateurs : Karine Combaud et Sylvain Leroy
Il s'agit de la liste académique, à laquelle tous les documentalistes de l'académie sont abonnés.

Les nouveaux articles et mises à jour d'articles sur le site académique :

INFO ACADEMIQUES

- MAJ de l'annuaire des documentalistes
- MAJ personnes ressources de l'académie

FORMATION

- présentation de la formation initiale
- CR du séminaire IFLA à Lyon
- Inscription au PAF
- CR du Stage "Elaborer une politique documentaire"
- Infos réunions de bassin et liste correspondants de bassin 2014-2015
- CR des réunions de bassin

GESTION DU CDI

- bulletin d'informations CDISCOPE
- le BIM : un bulletin d'infos (journal) de CDI

TICE

- Connexions éducatives : Les Rencontres du Numérique en Picardie, 17 avril 2015

EDUCATION AUX MEDIAS

- La liberté de la presse et l'attentat au journal Charlie Hebdo

LITTERATURE AU CDI

- Salons du livre

Proposition pour l'an prochain : la création d'une rubrique politique documentaire, avec la publication de travaux de documentalistes de l'académie.

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION CONTINUE 2015-2016

Pour les professeurs de collège, aucune candidature individuelle n'est possible.

Tous les professeurs documentalistes de collège bénéficieront de formation pour accompagner la réforme du collège :

- 2 jours de formation :
- diversification des usages et autonomie des élèves (du CDI au CCC)

- mise en place d'une pédagogie différenciée (profils spécifiques)
- 3 jours de formation transversale sur l'établissement (type FIL)
3 personnes par établissement formeront leurs collègues, 3 thèmes seront proposés au choix

Les formations de tuteurs et des néo titulaires en collège sont donc supprimées du PAF.

Les professeurs documentalistes de lycée bénéficieront des formations CANOPE (ENT, BCDI esidoc, veille, tablettes).

NB : les formations CANOPE du mercredi après-midi sont libres d'accès pour tous les professeurs documentalistes.

Les 2 jours de formation évoquées précédemment sont à construire :

1. Diversification des usages et autonomie des élèves (du CDI au CCC) :
3 heures via Magistère
3 heures en présentiel
= aborder les EPI
2. Mise en place d'une pédagogie différenciée (et profils spécifiques : SEGPA, ULIS, DYS...)
6 heures en présentiel
= Méthodes d'observation des apprentissages de ces élèves, prise en charge dans nos situations professionnelles au CDI. Que met-on en place concrètement pour ces élèves ? Donc quelles pédagogies pour les intégrer dans les apprentissages ?

Les réunions de bassin

Les réunions de bassin ne peuvent pas entrer dans le cadre du PAF.

Afin de permettre aux professeurs documentalistes de se réunir et travailler sur des thématiques professionnelles, le dispositif de cette année est maintenu. Il est possible d'organiser deux réunions par an. La demande de mise en place d'une réunion de bassin devra être envoyée à la secrétaire de la direction de la Vie scolaire, Mme Tiéchon.

Mail : ce.des@ac-amiens.fr

Tél : 03 22 82 39 44

Fax : 03 22 82 37 20

Monsieur Level demande à ce que les professeurs documentalistes de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole soient invités aux réunions de bassin. Les correspondants de bassin doivent les ajouter à la liste des personnes à inviter, en indiquant le mail de leur établissement.

Un problème est survenu à plusieurs reprises : des formations et réunions de bassin avaient des dates communes. La création d'un calendrier sur le site académique pourra résoudre partiellement ce problème en portant à la connaissance de tous les dates des stages et réunions, au fur et à mesure que celles-ci sont connues. L'IANTE, la coordonnatrice du PAF et les correspondants de bassin devront transmettre les dates à Sylvain Leroy pour publication sur le site académique.

Question : comment faire intervenir une personne extérieure dans une réunion de bassin ?

Il est impossible de convoquer quelqu'un car les réunions de bassin ne sont pas au PAF. Donc impossible de rembourser les frais de déplacement, impossible de rémunérer cette personne.

Il est envisageable de demander une Formation d'Initiative Locale à l'échelle d'un bassin.

C'est le chef d'établissement qui doit en faire la demande. Formulaire à remplir en ligne :

http://services.ac-amiens.fr/fil/demande_equipes.php

Si un professeur documentaliste ne peut pas venir à une réunion de bassin, parce que son chef d'établissement ne lui en a pas donné l'autorisation, il est possible d'en référer à Monsieur Level, pour qu'il étudie la situation.

Thématiques de travail pour l'an prochain

- La question des 3C : au regard de la réforme du collège notamment (EPI)
- Réaliser une enquête en lien avec les critères de réalisation des 3C. Où en sommes-nous ?
- Le nouveau socle sur les 4 années de collège : comment participe-t-on à la construction des compétences
Comment pense-t-on cette progression, et à travers quels outils ?
- Comment prépare-t-on nos élèves à rentrer dans le cycle supérieur ?
Le conseil école collège : comment travaille-t-on avec les professeurs des écoles
Passage du collège au lycée

Enseignement supérieur : comment travaille-t-on en Service Commun de Documentation ? Que font les élèves (IROBU) ? Et les élèves de la terminale professionnelle : thématique de décrochage en BTS... Qu'est-ce qu'apprendre un cours ? Comment rechercher des informations sur un cours ?

- Le numérique : apprentissages, progression... les acquis en fin de cycle collège...
- La co-éducation : comment le professeur documentaliste travaille-t-il avec les parents ? Comment penser la communication avec les parents ?
- L'éducation aux médias : transmission de valeurs, liberté d'expression
- La lecture des non-lecteurs

Monsieur Level précise qu'il est possible d'ajouter à ces thèmes ceux définis avec Mme Hébrard en juin 2014, en montrant la continuité et l'actualité avec les éléments liés à la réforme du collège : <http://cdi.ac-amiens.fr/spip.php?article551>

Monsieur Level souhaite que l'on fixe assez vite en début d'année les thèmes sur lesquels chaque bassin va travailler, de manière à pouvoir échanger entre bassins. Les correspondants de bassin devront donc communiquer les thèmes retenus avant les vacances de la Toussaint.

FORMATION INITIALE 2014-2015

M1 : 10 inscrits en début d'année, 2 abandons, 2 réorientations
6 admissibles, 4 admis

M2 : 22 stagiaires

- les mi-temps en responsabilité et mi-temps en formation
- les fonctionnaires stagiaires à plein temps

A noter : la période d'inspection des stagiaires par les Inspecteurs se fera l'année prochaine après les vacances de printemps.

Un conseil de perfectionnement se réunit en fin d'année : moment de rencontre avec les étudiants, les collègues et les IPR pour aborder les points positifs et négatifs de la formation.

- Un problème de communication sur la maquette de formation s'est posé cette année.
- Journées de formation des tuteurs ESPE sera organisée en début d'année pour les M2 et en novembre pour les M1 (collèges et lycées)
- Une plateforme en ligne sera mise en place pour les échanges entre tuteurs et stagiaires, pour un meilleur suivi
- Concernant les questions de convocation et de défraiement, il faut contacter directement le rectorat.

Effectif de l'an prochain : 15 pré inscrits en M1

Les noms des tuteurs ne seront pas connus avant fin août / début septembre, car il est nécessaire de prendre en compte les vœux géographiques des stagiaires. A savoir : il n'y a pas de frais de déplacement pour les M1, donc les choix géographiques s'en ressentent.

Le référentiel et la durée de service sont non définis à ce jour.

Jour de stage M1 et M2 : le vendredi à partir du retour des vacances de la Toussaint. En lycée pour la première moitié de l'année scolaire, puis en collège pour la deuxième partie de l'année.

Deux collègues ont participé au jury cette année :

- Aurélie Durand, pour le CAPES externe de documentation
- Isabelle Goddyn, pour le CAPES interne de documentation

Les candidats au concours manquent de connaissances sur le Système Educatif, proposent des situations professionnelles parfois fantaisistes, ont une méconnaissance des élèves et de leurs difficultés.

Remarques de M. Level

1. La question du contenu est primordiale :
Question préalable : que veut-on apporter aux élèves ?
Comment construit-on un séquence pour que les élèves apprennent ? Il ne suffit pas de mettre l'élève en activité, il faut lui donner « à manger ».
2. La question de la progression vient ensuite.
S'il n'y a pas de programme, cela n'empêche pas d'élaborer une progression, sur l'ensemble des cycles.
3. La question de la co-animation de séquences : qu'est-ce qui a été préparé et comment cela a été préparé avec le collègue ? Il faut du commun « pensé »

MISSIONS A REMPLIR : RECRUTEMENT

Certaines personnes qui ont des missions académiques sont démissionnaires. Un recrutement est envisagé.

Prisca Bridault, IANTE, change de fonction.

La candidature doit être envoyée à la DANE (Mme Herr : ce.dane@ac-amiens.fr) et en copie aux inspecteurs.

Exemples du travail à fournir :

- veille sur le numérique éducatif en lien avec le métier
- travail de relais de la lettre Doc Tice
- missions d'intervention, de formations
- repérage des bonnes pratiques (EDUBASE)
- participation à la coordination des travaux académiques mutualisés (TRAM) : travailler sur une thématique, construire des séquences, expérimenter, faire remonter (IATICE / EDUBASE)
- participation à des enquêtes sur le numérique
- séminaire annuel an MEN (à l'ESEN : 9 et 10 novembre 2015)
- rencontres avec les autres collègues IATICE
- rencontres et salons divers...

Env. 1 à 2 heures de travail par semaine

Rémunération : 1 HSA

Karine Combaud laisse sa place de correspondante académique

Missions : mettre en forme tout document reçu par les IPR sous forme numérique sur le site disciplinaire pour le rendre visible sur Internet ; alimenter le site académique d'informations et de ressources professionnelles ; modérer la liste académique

Rémunération : 10 HSE

Fabienne Dumont laisse sa place de la formation T1

2 formations à distance, 1 formation en présentiel

Contenu : droit de l'information ; 3C ; place du documentaliste dans l'EPL

Un article paraîtra sur la liste de diffusion et sur le site académique, pour officialiser le recrutement, avec un descriptif des missions.

LES RENCONTRES DU NUMERIQUE EN PICARDIE

Du 16 au 18 mai 2015

<http://www.connexions.picardie.fr/>

Compte-rendu disponible sur le site académique : <http://cdi.ac-amiens.fr/spip.php?article557>

Bilan globalement positif : des conférences intéressantes.

L'intervention de la documentaliste et du chef d'établissement du Collège Pierre Mendès France à Tourcoing a suscité diverses réactions. Il est certain que les moyens dont dispose la professeure documentaliste sont rares. Il s'agit d'un établissement qui entrait dans un dispositif spécifique, et qui devient REP+.

Monsieur Level rappelle que ce travail de mise en place de la politique documentaire et du 3C s'est réalisé sur plusieurs années.

A noter : l'établissement bénéficie d'Emploi d'Avenir Professeur. Il s'agit d'un recrutement d'étudiants en L3, pour un mi-temps permettant à l'étudiant de découvrir son futur métier. Ce recrutement est possible :

<http://www.ac-amiens.fr/eap/>

Monsieur Level nous informe que le principe de ces rencontres du numérique est maintenu pour l'an prochain et demande que les professeurs documentalistes de l'académie d'Amiens s'emparent de ce moment pour diffuser leurs usages du numérique.

QUESTIONS DIVERSES

Des collègues s'interrogent sur les modalités d'inspection, sur le protocole.

Le protocole défini par Mme Aubry et Mme IlefPenhouët en 2012 est toujours d'actualité. Il est disponible sur le site académique : <http://cdi.ac-amiens.fr/spip.php?article426>